

## L'essentiel à retenir

### ■ **Projet LYON 2020**



Le projet prend du retard, et les coûts financiers commencent à s'envoler, en raison de travaux non prévus initialement (aérocondenseurs notamment), conduisant à proposer un déménagement provisoire des 500 salariés de Lacassagne sur un site dénommé Anthémis, Bd V. Merle - et Tonkin.

- **Anthémis** = 5 436 m<sup>2</sup> + 54 places de stationnement sous-sol - Disponible début août 2016 - capacité de postes de travail : 400 environ ; coût = 600 K€ de travaux + bail sur 3 ans pour 3,8 M€.

- **Tonkin** : 810 m<sup>2</sup>, 54 places de stationnement sous-sol, capacité en postes de travail : 70 environ, coût = 500 K€ de travaux.

La CFE-CGC a posé la question du maintien de V. Merle, la Direction répond : trop grand (14 000 m<sup>2</sup>) par rapport à Arthemis, et/ou de Gambetta : toujours dans l'expectative.

Au final, la sagesse eut été avant que trop de décisions ne deviennent définitives, de procéder à une nouvelle réflexion globale et de tout remettre à plat quant à ce projet LYON 2020, avant : soit que les coûts s'envolent, soit que les salariés n'en fassent les frais ...

### ■ **Euro 2016**

74 salariés concernés sur les 2 stades de Lyon et St Etienne. Ce projet est piloté au niveau national, donc sans que la DO ait la main, par exemple au niveau des primes qui n'excéderont pas celles prévues (30€/jour).

### ■ **Agrément du Service de Santé au Travail**

L'agrément national prend fin en décembre 2016, et la Direction va demander un nouvel agrément pour une durée de 5 ans. La modification essentielle tient à la périodicité des surveillances médicales, hors surveillances spécifiques, qui pourrait passer de 24 à 36 mois, dans certaines conditions à la demande du médecin.

Compte tenu de la pénurie de médecins du travail, la limite maxi de salariés/médecin pourra passer de 1500

salariés/médecin à 2000 salariés/médecin (la Direction dit que la norme en interentreprises varie jusqu'à un médecin pour 6000 à 10 000 salariés).

Les élus du CE ont demandé le maintien des visites de suivi médical tous les 24 mois pour tous les personnels non SMR.

VOTE : 13 voix POUR, 2 abstentions CFDT

VOTE s'agissant de l'agrément : 2 votes POUR : CFDT, 6 abstentions : CFE-CGC, FO, 7 votes Contre : SUD et CGT

### ■ **Rapport annuel 2015 des Assistants sociaux**

Il y a 8 assistantes sociales, soit 7.8 équivalents temps plein, pour un effectif total de 9853 salariés (EFFCDI) sur le territoire Centre Est. Le service social est régulièrement sollicité dans le cadre de projets de mobilité, de changement de poste de travail ou encore d'accompagnements de salariés en fin de carrière. L'assistante sociale écoute et informe, peut aider en cas de difficultés financières, via des aides remboursables (55 en 2015 pour 18 605€) ou non remboursables (95 pour 82 493€). Le service social est régulièrement sollicité dans le cadre de projets de mobilité, de changement de poste de travail ou encore d'accompagnements de salariés en fin de carrière. La CFE-CGC a demandé si elles étaient réellement écoutées et entendues par la Direction dans des situations un peu complexes, la réponse fut à l'image de ce printemps hésitant et pluvieux : ça dépend des situations ...

### ■ **Modification des astreintes réseau structurant UI Alpes**

Evolutions envisagées : Passer de 5 à 4 astreintes et de 4 à 3 astreintes Multi techniques sur l'Isère.

Passer de 4 à 3 astreintes sur la Haute-Savoie, et de 3 à 2 astreintes Multi techniques, en modifiant les périmètres d'intervention des astreintes multi techniques.

Dossier très incomplet, le dossier sera présenté dans une version peut-être plus complète au prochain CE de juin...

### ■ **Maillage du réseau de distribution**

Dossier présenté à la demande des élus du CE, intéressant car prenant en compte nos partenaires GDT et Mobistores, mais très incomplet en ce sens qu'aucun chiffre n'est fourni, que ce soit en termes de flux, de valorisation, de coûts, de chiffre d'affaires (puisque les boutiques n'ont pas de comptes de résultat). L'élément le plus surprenant concerne la toute nouvelle boutique de Lyon Part-Dieu (ouverte à grands frais – plusieurs millions

d'€ - il y a deux ans), qu'il est question de relocaliser en format mégastore d'ici 2019.

Là, on n'avoue avoir un peu de mal à comprendre...

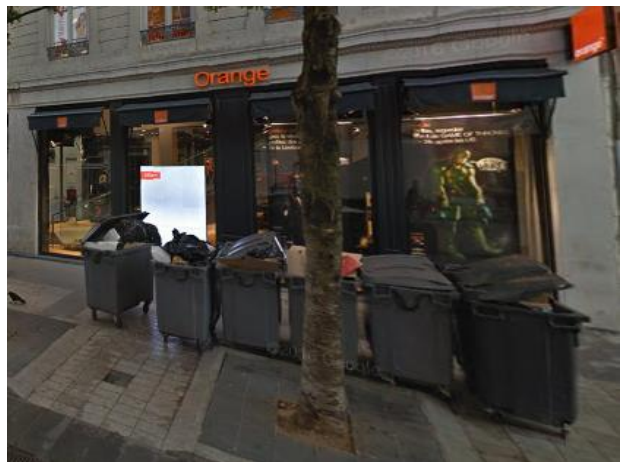
Sinon par rapport à ce maillage, la CFE-CGC a posé la question des économies à réaliser dans notre DO d'ici 2018 dans le cadre du plan EXPLORE 2020 (Chrysalid 2), évaluées au national à près de 300 millions d'€ pour le réseau de distribution (387 Ms€ réalisés au titre de Chrysalid 1 avec, entre autres, la fin de notre contractualisation avec Phone House et Tel and Com, et toute la casse sociale qui s'en est suivie, discrètement mise sous le tapis puisque ne concernant pas des salariés Orange).

La Direction n'a pas su répondre, sinon pour dire qu'il faut continuer à réduire les commissions externes et qu'il n'y a pas de seuil d'économies fixé par DO.

### ■ Fermeture de la boutique LYON Cordeliers

Si on a eu du mal à comprendre ce qui se trame avec la boutique de Lyon Part-Dieu, alors s'agissant de la boutique Cordeliers on a carrément touché le fond de l'incompréhension : les résultats de cette boutique sont excellents, elle arrive en 3<sup>ème</sup> position à Lyon derrière Part-Dieu et République, en termes de Valo / vendeur, c'est le meilleur ratio de la DO Centre-Est. L'argument de la Direction est imparable (pour nous : incompréhensible) : « il convient d'aller dans le sens d'un recentrage sur une seule boutique de la Rue de la République pour tester de façon optimale la délivrance de la promesse d'une relation client incomparable ».

Vous pouvez relire la phrase en sens inverse, votre



compréhension sera la même.

En fait ce projet de fermeture est lié au passage de République en mégastore au 16 aout 2016, et on sacrifie donc une boutique qui fonctionne bien, grâce à ses

salariés, grâce à sa clientèle qui apprécie le contact humain et chaleureux, pour se concentrer vers un concept technophile et froid, qui n'intéresse pas les salariés de Cordeliers puisqu'aucun ne souhaite aller travailler à République. Face à ce gâchis commercial et humain, l'ensemble des élus a mandaté le Bureau du CE pour étudier avec l'avocat du CE les possibilités de recours contre ce projet...

### ■ Bilan social 2015

Les chiffres sont complexes à analyser : en effectifs social, nous étions fin 2015 **5 830** (6 237 fin 2013), en ETP (équivalents temps plein) **4 595** (5 249 fin 2013), soit plus d'un bon millier d'écart. Même si ces indicateurs sont normés par le Code du travail, il conviendrait de se focaliser sur un seul, par exemple la force au travail (FAT) auquel cas il convient d'y rajouter la sous traitance, **888 ETP** calculés selon on ne sait quelle clé de répartition puisqu'Orange contractualise avec ses sous traitants de manière seulement financière, sous traitance qui ne prend pas en compte la sous traitance des Centres Clients (puisque les chiffres ne sont pas dispo au niveau DO).

A la **CFE-CGC**, on a donc pris notre calepette en fonction des ratios nationaux, qui eux sont connus (57% des appels sont traités en externe par 35,2% des ETP), ce qui nous donne au choix : **1 127 CDI** ou 696 CDI. A rajouter aux 888 ETP de la sous traitance UI (laquelle, au passage, ne comptabilise pas la construction du réseau FTTH, sous-traitée à 95%), on n'est plus très loin de 50 % de l'activité Orange entièrement sous traitée (dont une partie en off-shore, hors de France, pour les appels clients)...

Alors, quand on nous dit qu'il n'est pas possible de recruter, on a le sentiment, comment dire, en demeurant polis, que l'on se moque un peu de nous... Mais la Direction, qui a réponse à tout, nous dit s'agissant des ETP Centres clients sous traités qu'il s'agit de chiffres qui nous appartiennent (donc, sans autre valeur que des chiffres de syndicalistes) ...

Au final, Orange est une Entreprise qui va bien, qui va mieux que ses concurrents, et cela ne serait pas possible sans les efforts de son personnel, lequel pourtant n'en voit guère le retour...

### ■ Bilan formation 2015

La baisse de l'effort se poursuit, ...

Le nombre d'heures moyen par salarié a été de **34** heures en 2015, contre **35** heures l'année précédente....

## Prochain CE les 25 et 26 mai 2016

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur [www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)

#### Vos correspondants CFE-CGC

Noël FAYEAUX – 06 70 03 56 80  
Jean-Pierre TESTI - 06 07 82 82 86  
Djamila BOCK – 06 73 19 31 74  
Gwen POULAIN – 06 80 23 06 58

#### Version électronique avec liens actifs

[www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/](http://www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/)

Vous abonner gratuitement à nos publications

[bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)



Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

[bit.ly/annuaireCFE-CGC](http://bit.ly/annuaireCFE-CGC)

Nous suivre



[facebook.com/cfecgc.orange](https://facebook.com/cfecgc.orange)



[twitter.com/CFE-CGCOrange](https://twitter.com/CFE-CGCOrange)

